

avec laquelle il faut vivre. Il y a eu à ce jour—et cela n'a peut-être pas été assez souligné, parce qu'il s'agit de quelque chose de nouveau... On n'est pas habitué: Vous savez, monsieur le Président, cela ne fait que 18 mois que le gouvernement fédéral fait des consultations avec les provinces, cela ne fait que 18 mois que cela existe, avant on ne connaissait pas cela. Il y a eu dans le domaine des institutions financières, comme dans tous les autres secteurs, des consultations avec les provinces. Vous savez, monsieur le Président, au Québec, on a des institutions financières à nous autres, qui relèvent strictement du gouvernement provincial. Elles ont leur mot à dire lorsqu'on parle de législation se rapportant à ce domaine, et c'est important qu'on s'entende avec les provinces. Alors les consultations avec les provinces ne sont pas complétées non plus.

Il y a eu dernièrement, comme vous le savez sûrement, monsieur le Président, une réunion à Vancouver, la ministre d'État (Finances) avec ses homologues provinciaux, réunion qui a été excellente, qui a donné de bons résultats, mais il reste du travail à faire, tant du côté fédéral que du côté des provinces. Il faut qu'il se fasse ce travail-là avant qu'on ne s'embarque dans quelque chose de définitif, et cela, monsieur le Président, on ne semble pas toujours le comprendre de l'autre côté de la Chambre.

Le rapport du Sénat, vous savez, monsieur le Président, il y a la Chambre haute, le Sénat, qui a aussi un rapport à faire au niveau des institutions financières, et ce rapport-là est attendu, il n'est pas encore arrivé. Je présume qu'avec le nombre de bonnes personnes qui sont au Sénat que cela devrait arriver dans de bons délais, mais encore une fois il n'est pas encore arrivé.

Une voix: Le jeûne est fini!

M. Vincent: Si tout le monde a bien diné, monsieur le Président, je suis convaincu qu'on va avoir le rapport aujourd'hui.

Alors, il faut l'attendre ce rapport-là aussi, et là, si vous calculez bien, c'est rendu au troisième rapport qu'on attend. Alors il y a une urgence, on a fait notre part, et je pense que les députés du Parlement devraient être félicités, monsieur le Président, parce que leur rapport est déjà rendu ici. Ils ont fait leur travail dans un délai extraordinairement court pour un dossier aussi gros et aussi important, mais il faut attendre les autres également.

C'est tout cela, monsieur le Président, qui fait qu'on ne peut pas arriver et demander à un ministre, demander au gouvernement canadien de prendre une décision finale sur un cas particulier alors qu'on parle d'un problème d'ordre national et de principe, on ne parle pas strictement d'un dossier, on parle de principes qui ont été étudiés. Vous n'aviez qu'à aller au Comité des finances et des affaires économiques, cela fait 18 mois qu'eux travaillent le dossier, et ils le connaissent très bien. Juste à parler avec le président du Comité des finances et des affaires économiques, il va tout vous expliquer les principes, et vous n'avez qu'à parler avec votre collègue qui est également au Comité des finances et des affaires économiques. C'est cela quand on fonctionne avec la législation, on suit les comités, on participe, et là on connaît les dossiers. C'est important de connaître les dossiers. Alors, c'est cela, monsieur le Président, le but du gouvernement, c'est d'arriver avec une solution qui fera le consensus, que ce soit au niveau de l'industrie, au niveau des membres du Comité des finances et des affaires économiques,

Rapports de comités

au niveau du Sénat, au niveau également du commissaire Estey, pour que notre système financier soit meilleur, et pas juste meilleur pour les gens et les députés à la Chambre, monsieur le Président, mais meilleur pour que le public ait confiance également. Cela, je pense que c'est un point important. C'est important que le public ait confiance dans notre système financier et dans nos institutions financières.

On doit s'assurer en même temps, avec tout ce que je viens de mentionner, qu'il y ait une concurrence saine au niveau des institutions financières et cela en rapport avec ce qu'on vit en 1986, avec le système de vie que l'on connaît en 1986 et que l'on connaîtra au cours des prochaines années.

Quand on parle d'une législation au niveau des finances, on ne parle pas de quelque chose qui est à court terme, on parle de quelque chose qui est à long terme. Et cela vaut la peine de prendre le temps qu'il faut pour justement avoir ce qui est de mieux pour le Canada.

Alors, monsieur le Président, si vous regardez le rapport du Comité, il rejoint le Livre vert du ministre d'État (Finances) (M^{me} McDougall) sur les pouvoirs de supervision, sur l'importance des ententes fédérales-provinciales. Ce sont des mots nouveaux, comme je le mentionnais tout à l'heure, mais sur l'importance de cela aussi. Et c'est pour cela qu'encore une fois il faudrait féliciter les députés du Comité des finances et des affaires économiques qui ont fait ce rapport et qui ont travaillé pour qu'on ait dans le futur, au niveau des institutions financières, une politique qui fonctionne au niveau des Canadiens et des Canadiennes et qui fonctionne également au niveau des institutions financières.

Monsieur le Président, je termine là-dessus en recommandant que l'on attende et que l'on voie les différents rapports avant que des décisions finales ne soient prises.

Le président suppléant (M. Hamelin): Questions et commentaires. L'honorable député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a la parole.

• (1610)

[Traduction]

M. Orlikow: Monsieur le Président, en écoutant parler le député, je songeais à ce dicton qu'on entend depuis toujours: Néron jouait de la lyre pendant que Rome brûlait. En effet, d'après le député, le gouvernement a besoin de plus de temps pour étudier la question et pour définir sa politique. Le député ne se rend-il pas compte que, depuis environ 10 ans, 25 compagnies de fiducie ou plus ont fait faillite en faisant perdre beaucoup d'argent à leurs déposants? Un député prétend qu'il n'y en a que six. Je pourrais vous montrer beaucoup plus que six noms. Ne se rappelle-t-il pas le cas de Leonard Rosenberg qui a pris le contrôle de trois compagnies de fiducie et qui s'est servi de l'argent des déposants pour ses combines dans l'immobilier. Il en a peut-être profité, mais il a causé des maux de tête terribles aux déposants. A-t-il oublié ce grand conservateur, M. Peter Pocklington, qui a pris le contrôle d'une société de fiducie en Alberta et qui a utilisé l'argent pour ses transactions immobilières? La plupart de ces transactions ont très mal tourné et elles ont coûté cher aux contribuables canadiens.

L'étude du rapport du comité permanent des finances et des affaires économiques nous a permis aujourd'hui d'exprimer notre opposition à la prise de contrôle de Genstar par Imasco.